



A V I S

Concerne : Allée du cimetière - Abattage de 14 érables

Propriétaire : Commune d'Eclépens

Parcelle : 163

Pour des raisons sécuritaires, les érables de l'allée du cimetière, malades, doivent être abattus et seront remplacés par des Ifs Fastigiata.

Le dossier peut être consulté au greffe municipal **du 12 au 31 décembre 2018** pendant les heures d'ouverture du bureau.

Eclépens, le 11 décembre 2018

La Municipalité